



Compte rendu – Morier – Rigny- Pont Cher 1^{er} octobre 2019 – Centre social du Morier

Monsieur le Maire a débuté la séance de la plénière en en saluant les élus et les membres du Conseil des Aînés présents et a remercié les habitants d'être venus.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer des sujets qui préoccupent les habitants :

- La fermeture de la pharmacie : Monsieur le Maire a expliqué que la mairie n'était pas impliquée dans le dossier mais que s'il le fallait, les élus tenteront de trouver des solutions et informeront les habitants, il souhaite que la ville ait une attention particulière sur le devenir de l'installation d'une pharmacie,
- Les travaux de la rue de Chambray/Debrou qui sont désormais terminés,
- Les travaux de voirie et de trottoirs à faire sur la rue de Béguine,
- La démolition du bâtiment situé près de la gare et le non entretien du terrain : ce dernier est privé et les propriétaires ne se trouvent pas à Joué-lès-Tours et il est compliqué de les contacter mais la ville suit ce dossier avec attention et prendra les mesures qui s'avéreront nécessaires et légales,
- Beaucoup de voiries sont encore du domaine privé et la ville ne peut donc pas procéder à leur réfection,
- Le désherbage des trottoirs : Monsieur le Maire a reconnu qu'il était compliqué de procéder au désherbage des trottoirs sur toute la ville et certaines rues du Morier ont donc été oubliées / la ville a fait appel à la Régie de quartier qui a pu rencontrer également des problèmes de personnel et désormais, le « 0 phyto » fait effet après plusieurs années. En effet, les produits phytosanitaires qui pouvaient encore être présents dans les sols ont maintenant complètement disparu et la nature reprend ses droits, la ville travaille sur une solution pour améliorer le désherbage,
- La problématique des semi-remorques qui se trompent de chemin et empruntent des rues trop étroites en abîmant les voiries et espaces verts : Monsieur le Maire propose l'étude de l'installation de portillons à certains endroits de la ville et notamment aux entrées de rues trop étroites,
- Le développement de la ligne citadine « C3 » par Fil Bleu qui rattache notamment la Maison de retraite Debrou au centre-ville et fait une boucle dans le quartier du Lac et du Morier, Monsieur le Maire a encouragé les habitants à emprunter cette ligne qui est en test sur la ville afin que la société de transport constate bien son utilité sur le quartier.

Puis, Monsieur le Maire a passé la parole à Valérie TUROT, Adjointe déléguée à la Vie de la Cité et à la Politique de la ville.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis a rappelé l'organisation des 7 Conseils de quartier et a souhaité faire un focus sur leur dynamisme.

Depuis 2014, les bureaux se développent et certains dépassent même 70 membres inscrits, preuve de la bonne santé de la démocratie locale. Ils sont co-animés par un élu municipal, Président du bureau et par un habitant du quartier, son ou sa Vice-président(e).

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie et notamment la sécurité en proposant des aménagements comme des plateaux surélevés, des aménagements de ronds-points, des marquages au sol ou encore des installations de potelets sur les trottoirs pour permettre une meilleure circulation des piétons.

Elle a rappelé que le travail mené par les conseils de quartier est rendu possible grâce à une enveloppe d'investissements de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien. Les bureaux ont également des moments de rencontres privilégiés et les ces instants de convivialité bénéficient d'une enveloppe de 500€ de fonctionnement par bureau.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux différents bureaux : Louis HENRY (Conseiller municipal délégué au Bilan énergétique des biens communaux) venu évoquer l'installation des compteurs Linky, Jean-Claude DROUET accompagné d'un agent de la Police municipale pour faire une présentation autour de la « sécurisation des biens et des personnes » ainsi qu'elle-même pour présenter l'Espace Tremplin.

Madame TUROT a remercié les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Monsieur Guy LIMOUZINEAU, Conseiller municipal délégué aux Marchés non sédentaires et Président du Conseil de quartier Morier – Rigny – Point-Cher.

Guy LIMOUZINEAU a énuméré les travaux menés lors de la saison 2018/2019 par les membres du Conseil de quartier :

- Plusieurs déambulations ont été faites avec les membres afin d'appréhender les problématiques du quartier,
- Travail mené sur le dispositif « Voisins vigilants » pour le nouveau secteur (Rigny) depuis 1^{er} février 2019,
- Discussion sur le compteur Linky avec la présence de Louis HENRY, Conseiller municipal délégué aux bilans énergétiques des biens communaux le 19 avril 2019,
- Jean-Claude DROUET, Conseiller municipal délégué à la Sécurité publique accompagné d'un agent de la Police municipale est venu sensibiliser les membres à la protection des biens et des personnes,
- Réunion d'information aux riverains le 10 septembre 2019 pour les travaux de la voirie de la rue d'Auvergne,
- Reprise du passage piétons avenue du Général de Gaulle,
- Reprise du passage piéton et du « cédez-le-passage » à l'angle de la rue Mozart et de la rue de Trotbriand,
- Reprise du passage piétons rue de Trotbriand,
- Reprise du passage piétons et du « cédez-le-passage » à l'angle de la rue Lafayette et de la rue Honoré de Balzac,
- Reprise du passage piétons impasse de Rigny,
- Reprise du passage piétons rue du Morier,
- Mise en place d'une ligne jaune rue Mangin et rue de Lattre de Tassigny pour empêcher le stationnement,
- Réaménagement du terrain de pétanque rue Lamartine (désherbage, reprise du sol, pose de bordures pour arrêter les boules, dépose de la table de ping-pong)
- Réaménagement de la rue Voltaire : nettoyage des abords, reprise des allées et installation d'une table de pique-nique,

- Réaménagement du square rue Berlioz : réfection des allées, élagage et fleurissement, mise en accessibilité PMR,

Puis, Monsieur le Maire a repris la parole pour évoquer les travaux entrepris par la ville dans le quartier :

- Réfection de la rue de Chambray/Debrou et réaménagement de la chaussée pour un coût de 380 000€,
- Aménagement de la chaussée et des trottoirs de l'impasse de Rigny,
- Création d'un plateau surélevé rue de Trotbriand,
- Création d'un plateau surélevé avenue Mozart suite au signalement du Conseil de quartier pour faire ralentir la vitesse,
- Réfection et création de la piste cyclable et du passage piétons rue du Bois Tailhar,
- Mise en place de la citadine C3 en collaboration avec la ville et Fil Bleu,

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau dont la prochaine séance aura lieu le 29 novembre à 19h30 au Centre social du Morier.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- La réfection de la rue de Chambray et la limitation de la vitesse à 30 km/h à l'angle avec la rue Alfred de Musset, manque un panneau de priorité à droite : Monsieur le Maire a affirmé que le dossier serait étudié et que s'il manque un panneau, il sera installé,
- Problématique au niveau de l'arrêt de bus avenue Charles de Gaulle et le panneau mis dans un massif manquant de visibilité à l'angle de la rue Mangin, les automobilistes roulent trop vite et ne respectent pas le code de la route : Monsieur le Maire a rappelé le manque de « vivre ensemble » de certaines personnes et a rappelé que des plateaux surélevés ont été créés pour casser la vitesse, un regard attentif sera porté sur la possibilité de rendre plus visible le panneau,
- Suite aux travaux faits par Dalkia pour la création de la chaufferie Biomasse, demande concernant la réfection des trottoirs dégradés rue Mangin et de la voirie rue de Lattre de Tassigny : Monsieur le Maire s'est engagé à relancer Dalkia pour que l'entreprise finisse les travaux de réfection, Monsieur le Maire a rappelé que certains trottoirs datent des années 70 et qu'il faut parvenir à travailler sur les 153 km de voirie que constituent la ville,
- Demande d'installation de bancs « plus propres » dans le jardin situé avenue du Général de Gaulle et deux poubelles enlevées : Monsieur le Maire demande au service concerné de regarder ce qui peut être fait pour les bancs et les poubelles,
- Demande de pose d'un miroir de visibilité enlevé à l'angle de la rue Pierre Lotti et de la rue Diderot : Monsieur le Maire a expliqué que les miroirs ne sont pas recommandés car ils induisent en erreur et peuvent être accidentogènes,
- Manque de visibilité dû au stationnement abusif de certaines voitures à l'angle de la rue Charles Gounot et de la rue Renan : Monsieur le Maire demande au service de regarder ce qui peut être installé pour empêcher ce stationnement,
- Demande de pose de ralentisseurs sur la rue Honoré de Balzac, Monsieur le Maire est d'accord avec le constat et souhaite que soit étudié ce qui pourrait être fait pour casser la vitesse sur cette rue,
- Vitesse excessive rue Edouard Branly dans la descente vers Pont-Cher et vers la Grande Bruère : Monsieur le Maire est d'accord avec la problématique de vitesse et Lionel AUDIGER, Adjoint délégué à la Voirie a rappelé qu'un plateau serait fait à l'angle de la rue Edouard Branly et la rue d'Auvergne pour casser la vitesse avant une partie de la descente vers Pont Cher,
- Plainte de l'installation des PAVE dans le quartier, les odeurs sont fortes en été et certaines personnes s'en servent de dépôt sauvage : Monsieur le Maire a rappelé qu'il a bien conscience de cette problématique, il a demandé à Tours Métropole Val de Loire, compétent sur la propreté urbaine, de travailler à un système de diffuseur d'odeurs, concernant les dépôts sauvages, il rappelle le travail mené notamment par la Brigade Ville Propre qui fait 18 000€ km par an,

- Demande d'installation d'un banc entre la rue Tailhar et l'école du Morier, Monsieur le Maire s'est engagé à faire étudier la mise en place d'un banc à l'endroit le plus optimal,
- Les contours des arbres abîmés par les voitures en bas de la rue Edouard Branly, Monsieur le Maire a demandé au service concerné d'étudier ce qui peut être fait pour protéger les arbres,
- L'empiétement des semi-remorques sur les espaces verts rue Tailhar, la vitesse rue Tailhar et les poubelles des sociétés qui restent sur la voie les journées, Monsieur le Maire a demandé au service de faire installer une pierre pour empêcher les semi-remorques à prendre l'angle de la rue en montant sur le terre-plein, concernant les poubelles, il a tenu à ce qu'un rappel soit fait aux sociétés,
- Haies qui débordent sur les pistes cyclables et les trottoirs, Monsieur le Maire demande au service Hygiène-environnement de constater et de faire des courriers de rappel aux propriétaires si les haies gênent le passage sur la voie publique,
- Problématique des PAVE pleins, Monsieur le Maire a rappelé que les PAVE étaient dotés de capteurs qui signalent leur degré de remplissage, il s'est engagé à faire une alerte auprès de Tours Métropole Val de Loire, il a également expliqué que concernant les dépôts sauvages, parfois les personnes laissent des informations personnelles et lorsque c'est le cas, elles sont contactées et verbalisées,
- Le passage des semi-remorques rue du Coteau, Monsieur le Maire a rappelé qu'il souhaite qu'une étude soit faite pour faire installer un portique à l'entrée,
- Goudron abîmé à l'arrêt de bus de la rue des Martyrs, Monsieur le Maire a demandé au service de voir ce qui peut être fait pour réparer,
- Remerciements pour la création de l'îlot Balzac et signalement de la lourdeur de la porte du Centre Social du Morier ainsi qu'une demande de travaux d'isolation de la cuisine à l'étage du Centre Social, Monsieur le Maire s'est engagé à faire étudier les demandes auprès des services de la ville.

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.